

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Un nouveau point de dépôt AgriRÉCUP pour récupérer les matières agricoles à l'écocentre du Val-Saint-François



Îlots de récupération du point de dépôt AgriRÉCUP à l'écocentre régional du Val-Saint-François

Richmond, le 23 octobre 2023 – La MRC du Val-Saint-François est heureuse d'annoncer la mise en place d'un point de dépôt AgriRÉCUP à son écocentre régional de Melbourne. Cette initiative, qui vient bonifier l'offre de l'écocentre, vise à la réduction des déchets en offrant une solution de récupération sans frais et de proximité aux agriculteurs de la région. Cette initiative permettra de soutenir l'atteinte des objectifs de récupération du nouveau *Programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) sur les plastiques agricoles* en vigueur depuis le 1er juillet dernier.

« À l'échelle de la MRC, il n'y avait aucun point de dépôt pour la récupération des matières agricoles. Cela complexifiait la tâche aux agriculteurs souhaitant les récupérer dans une optique environnementale », mentionne Judith Ellyson, chargée de projets en environnement et aménagement du territoire. Les agriculteurs de la MRC et ceux situés sur le territoire de la Ville de Sherbrooke pourront dorénavant apporter, en plus des pellicules de plastiques de balles de foin, des toiles d'ensilages, ainsi que des tubulures acéricoles déjà acceptées à l'écocentre, les matières suivantes :

- la ficelle ;
- les sacs et sacs en vracs d'engrais, de moulée, de semences, de pesticides, de fertilisants et d'inoculant et de ripas ;
- les contenants (bidons, réservoirs, barils) de pesticides, fertilisants et traitement de semences.

Pour pouvoir être récupérées, les différentes matières doivent être séparées et placées dans de grands sacs qui sont disponibles gratuitement à l'écocentre. Les contenants doivent aussi être préalablement rincés et être complètement vides. Il suffit ensuite d'apporter les grands sacs pleins à l'écocentre, situé au 666, chemin Keenan, Melbourne. L'écocentre régional sera ouvert jusqu'au 25 novembre 2023. Les heures d'ouverture sont : mercredi, jeudi et vendredi, entre 9 h et 17h ainsi que le samedi, entre 9 h et 15 h. L'écocentre est fermé les lundis et mardis.

Pour des précisions sur les directives de récupération et la qualité des matières acceptées, vous êtes invités à consulter le site d'AgriRÉCUP <https://agrirecup.ca/quest-ce-qui-devient-quoi/>.

Pour toute question, il est aussi possible de contacter la MRC au (819) 826-6505.

– 30 –

À propos : La MRC du Val-Saint-François a comme principaux mandats le développement et la gestion du territoire, la gestion environnementale et des matières résiduelles, le développement socioéconomique, culturel et touristique, ainsi que la coordination des mesures de sécurité publique. Elle vient aussi en soutien aux municipalités membres, notamment à travers des services spécialisés en urbanisme, en foresterie, en gestion et protection des cours d'eau, en économie circulaire, en accompagnement et transfert d'entreprises et en géomatique, de même qu'à travers du financement de projets. Consultez le site web pour en savoir plus : www.val-saint-francois.qc.ca.

Source :

Judith Ellyson
Agente de projets en environnement et aménagement du territoire
819 826-6505, poste 342
environnement@mrcvsf.ca

Contact :

Ana Rosa Mariscal
Agente aux communications et aux relations publiques
819 826-6505, poste 325
communications@mrcvsf.ca

